

N° 575 – Vendredi 8 décembre 2023

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 9 décembre
Ecole d'arbitrage n°2
Lundi 11 décembre
Commission Départementale d'Arbitrage
Mercredi 13 décembre
Commission Sportive
Jedi 14 décembre
Commission de Discipline
Commission des Jeunes

SOMMAIRE

Partenaire p. 2
Avis aux clubs p. 4
Avis aux arbitres p. 10
Avis aux éducateurs p. 12
PV Commission Litiges et Contentieux p. 17
PV Commission Jeunes p. 21
Informations diverses p. 25
Mini-jeu p. 28

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



la Nouvelle
République
VousNousEnsemble

FUTSAL SENIORS

Date limite d'engagement
le **10 décembre 2023**

Plus d'informations
page 4

FORMATION INITIALE D'ARBITRES



LABELS

Inscriptions Labels Fédéraux (Jeunes, EFF, Futsal) et
Labels Séniors ouvertes jusqu'au
15 décembre 2023

Plus d'informations page 6

FUTSAL JEUNES

Des explications sur le
programme sont disponibles
pages 4 et 5

TROPHÉES P. SÉGUIN

Fin des inscriptions le
10 décembre 2023
Plus d'informations page 7



PARTENAIRE

UNE SÉLECTION PROPOSÉE PAR



**PROFITEZ-EN
MAINTENANT**

GOODIES DE FIN D'ANNÉE

Pour remercier la fidélité de vos clients

**OFFREZ-LEURS UNE BOÎTE DE BONBONS PERSONNALISÉE
À VOTRE IMAGE!**



Commande à partir de
108 boîtes



A partir de **1,20€ HT** la boîte
au lieu de **1,50€**



55€ de frais de création
offerts



12,90€ de frais de ports
offerts



VOTRE PERSONNALISATION

RECTO

Intégrez la photo
que vous souhaitez
ou choisissez un
modèle

VERSO

Intégrez vos
coordonnées

9 PARFUMS



NOS MODÈLES



BON DE COMMANDE

Saveurs naturelles (boîte de 50 mm / 14 gr)

- De 108 à 269 boîtes = 1,20€ HT l'unité
 270 boîtes et plus = 1,10€ HT l'unité

Parfum (1 au choix) :

Commande : boîtes x (tarifs) = € HT

Miel Bio (boîte de 50 mm / 14 gr)

- De 108 à 269 boîtes = 1,45€ HT l'unité
 270 boîtes et plus = 1,30€ HT l'unité

Parfum (1 au choix) :

Commande : boîtes x (tarifs) = € HT

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Jean-François Gonzales,
Responsable partenariats et promotion au
06 73 89 88 31 ou à jean.francois.gonzales@nrco.fr

Cachet et signature :



AVIS AUX CLUBS

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

Le District de la Vienne, par l'intermédiaire de sa commission Futsal, relance une nouvelle édition de la coupe départementale futsal pour les seniors masculins. À la relance la saison dernière, la compétition avait réuni 16 équipes. Le début de la compétition est prévue mi-décembre !

- Quand ? Lorsqu'il est plus difficile de jouer sur herbe, de mi-décembre à fin février !
- Format de compétition à définir selon le nombre d'équipes (phase qualificative + phase finale, probablement à Civaux fin février)
- Ouvert à tous les clubs de la Vienne, sur volontariat
- Rencontres en semaine
- Inscription possible sans gymnase alloué
- Participation possible pour plusieurs équipes d'un même club
- Engagement **avant le dimanche 10 décembre prochain sur Footclubs** (Cf explications ci-dessous)

Engagement Coupe Départementale Futsal jusqu'au 10/12/23

Choisir un centre de gestion et une compétition [en savoir +]

Cette fonction permet de pré-engager une équipe dans une Compétition / Phase si son centre de gestion gestionnaire l'a permis. Le cas échéant permet d'étendre la liste à tous les centres de gestion nationaux pour s'engager dans une compétition en dehors du territoire de la ligue. Une équipe ne peut être pré-engagée que si elle n'est pas déjà engagée dans la compétition et, dans le cas des championnats, si elle n'est pas déjà engagée dans un autre championnat. Les montants des engagements apparaissent si le tarif est diffusable ou applicable. Il n'est possible de pré-engager une nouvelle équipe que dans les phases de compétition où cela a été permis par le centre de gestion.

Fiche COMPETITIONS n° 1 : [Engagements](#)

Centre de gestion	Compétition / Phase	Catégorie	Date limite	Montant engagement
DISTRICT DE LA VIENNE	Coupe Depart Futsal / Senior / Unique	Futsal / Senior / Senior	10/12/2023	

Abandonner Suivant

Engager une équipe

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la deuxième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes. Ci-dessous, les principales informations par catégorie.

Les inscriptions se feront via un questionnaire « google form », qui vous a été transmis par mail le 01/12/2023.

Le questionnaire est à remplir avant le **vendredi 15 décembre 2023**.

Challenge Fétis-Lahitte U11 et U11-U13F (compétitions officielles – inscription obligatoire)

Le Challenge Fétis-Lahitte est reconduit cette saison par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. La phase départementale se déroulera du **samedi 13 janvier** (1^{er} tour) au **samedi 10 février** (finale) – voir tableau en bas de page.

- Challenge Fétis-Lahitte U11

La participation d'une équipe par club est obligatoire pour cette compétition (54 équipes).

- Challenge Fétis-Lahitte U11-U13F

Toutes les équipes engagées en championnat U11-U13F participeront à cette compétition (15 équipes)

Le dossier club ainsi que l'organisation vous seront envoyés rapidement.



Catégorie U15F

Sur inscription, pratique proposée aux équipes engagées en championnat U15 à 11 et/ou U14/U17 à 8 (seules les joueuses U14 et U15 pourront participer).

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par club (dans la limite du nombre d'équipes engagées en championnat)

Dates : **les 13 et 20 janvier 2024**

Catégorie U13

Samedi 13 janvier : participation obligatoire d'une équipe par club + possibilité d'inscrire des équipes réserves supplémentaires (priorité donnée aux équipes de D1 et D2 car ces équipes reprennent le championnat le 20 janvier)

Samedi 20 janvier : participation, sur inscription, des équipes de D3

Catégorie U11 (en dehors du Fétis-Lahitte)

Participation, sur inscription, pour les équipes réserves ainsi que les équipes éliminées du Fétis-Lahitte.

Dates : **les 20 et 27 janvier et les 3 et 10 février**

Catégories U7-U9

Organisation en fonction des secteurs

	13 janvier	20 janvier	27 janvier	3 février	10 février
U11 Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	Rattrapage	Finale
U11-U13F Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour			Finale
U15F – U14/U17F	X	X			
U13	X	X			
U11 (hors Fétis Lahitte)		X	X	X	X
U7-U9	En fonction des secteurs				

Si vous disposez de créneaux de gymnase, n'hésitez pas à nous en faire part par mail.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le 22 août et le 24 novembre tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Compte tenu des conditions météorologiques des dernières semaines, la date de retour des documents a été prolongée.

Les documents sont à retourner au District avant le **jeudi 21 décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



LABEL SÉNIORS LFNA

Le « **Label Seniors** » est de retour !

Les objectifs de ce dispositif qui a vu le jour il y a 5 saisons sont : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire.

Il porte sur 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.

Plus de 100 000 € de dotations seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu.

La durée de ce Label est de 3 ans.

Les clubs ayant déjà postulé peuvent s'inscrire de nouveau pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir – Excellence – Elite)

N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au **15 décembre 2023** grâce au lien reçu par mail.

GROUPE DE TRAVAIL

Les RTJ ou les responsables jeunes des clubs de la Vienne sont invités au groupe de travail prévu le :

**Samedi 6 janvier 2024 à 9h00
au District de la Vienne de Football**

Nous souhaitons échanger sur les points suivants, pour éventuellement proposer des modifications à la prochaine Assemblée Générale.

- Futsal : déploiement en U15-U17
- L'organisation des compétitions
 - o Engagements
 - o Constitution des poules
 - o Calendrier U17/U18 – U13
 - o Système d'accession et rétrogradation
- Les ententes et groupements

Inscription obligatoire par mail.

CDOS – SOIRÉE THÉMATIQUE

Comment mieux appréhender son environnement lors d'une compétition sportive ?

**Mardi 23 janvier 2024
À la Maison des sports de la Vienne
De 18h30 à 20h30**

Soirée à destination des éducateurs sportifs

Le CDOS vous propose, le temps d'une soirée, d'échanger avec Hélène Paumier, consultante en intelligence collective, afin d'apprendre à mieux gérer son environnement lors d'une compétition sportive.

Elle partagera ses astuces, méthodes et vous donnera des outils concrets pour apprivoiser un nouveau contexte lors de vos déplacements.

Programme de la soirée :

- Visualiser l'espace, ses lignes principales, les distances et les volumes, les matières, les odeurs, les informations sonores qui le constituent.
- Appréhender son environnement global pour mieux l'apprivoiser et y évoluer grâce à des écritures collectives autour des cinq sens.

Inscription via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBSK07yq5TVi0xiGMVTsfy31pgTGAdQCb_0AtGaMWjOcTTeg/viewform



16^E ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité

Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023 au 10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale



Complétez votre dossier en cliquant sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le **31 décembre 2023**. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



PEF



Ça y est, c'est parti !!

Le District intervient dans les clubs pour une activité PEF tournée sous forme de Biathlon. Une activité ludique mélangeant exercices techniques et questions de culture foot/générale.

Cette année, le thème de l'intervention tourne autour de la citoyenneté et des règles en communauté.



Le PEF c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

Au terme de cette formation, les jeunes acquerrons les valeurs sportives fédérales et citoyennes telles que :

**LE PLAISIR, LE RESPECT,
L'ENGAGEMENT, LA TOLÉRANCE
LA SOLIDARITÉ**

Les inscriptions : c'est maintenant !!

Pour participer aux interventions du District il faut vous inscrire en nous contactant par mail à l'adresse :

District@foot86.fff.fr

Pour rappel, les interventions sont possibles pendant les stages des vacances de la Toussaint, les mercredis après-midi pendant les séances ou alors un samedi lorsque les équipes n'ont pas match.

CHALLENGE PEF

“Le Challenge PEF c'est quoi”



Le District organise cette année le Challenge PEF, il s'agit d'un challenge qui incite les clubs à faire de bonnes actions tout au long de la saison. Mais qu'est ce qu'une bonne action ?

Faire des bonnes actions est un acte positif qui a des bienfaits pour soi et pour les autres. Cela permet de se sentir utile et de contribuer à rendre le monde meilleur. De plus, les bonnes actions ont un impact positif sur la santé mentale et physique.

Les bonnes actions sont encore plus efficaces lorsqu'elles sont faites en groupe. Dans un club, les membres peuvent s'unir pour faire une différence significative dans la communauté.

L'objectif de ce challenge est donc, que les clubs s'investissent dans la vie de tous les jours à faire des bonnes actions avec leurs licenciés jeunes. De 6 ans à 18 ans de différentes manières.



“Comment participer”

Pour participer, c'est simple, il vous suffit de faire une action avec vos licenciés séparés en 3 catégories (U6/U9, U11/U13 et U15/U17). Nous avons mis en place ces catégories car vous devez adapter les actions mises en place en fonction de la catégorie d'âge. Il y a certaines actions que les plus grands peuvent réaliser alors que les plus petits non. A la fin de votre intervention, il vous faudra faire un dossier de quelques pages.

Le dossier que vous allez nous rendre devra comporter à l'intérieur l'ensemble de la procédure de l'action, de l'idée jusqu'à la réalisation. Vous devrez également mettre des avis/témoignages des enfants pour avoir leurs ressentis sur l'action. A la fin du dossier vous devez mettre des photos de vos licenciés lors de l'action ainsi qu'un petit paragraphe sur les valeurs du volontariat.

Notre rôle à nous le District de la Vienne sera d'analyser les dossiers envoyés afin de récompenser les meilleures actions. Lors de ces récompenses vous pourrez recevoir un jeu de maillots ou du matériel.

“Tous à vos actions”

“Quelles actions faire”

Il existe de nombreuses façons de contribuer à une bonne action. Que ce soit par vous même ou par l'intermédiaire d'un organisme extérieur. Il y a par exemple :

Collecter des fonds pour une bonne cause. Les clubs peuvent organiser des événements tels que des ventes de pâtisseries, des loteries ou des tournois sportifs pour collecter des fonds pour une cause qui leur tient à cœur.

Promouvoir la sensibilisation à une cause importante. Les clubs peuvent organiser des événements éducatifs ou des campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les gens à une cause importante, comme le changement climatique ou la pauvreté.

Offrir du temps aux personnes dans le besoin. Les clubs peuvent organiser des journées de bénévolat pour aider les personnes dans le besoin, comme nettoyer les rues, aider les personnes âgées ou travailler dans un refuge pour animaux.

Participer à des œuvres de charité. Les clubs peuvent participer à des événements organisés par des organismes extérieurs comme le Téléthon, la Croix Rouge ou les Restos du Coeur.





AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

ÉCOLE D'ARBITRAGE

Comme précisé dans le calendrier prévisionnel transmis en début de saison, la seconde école d'arbitrage – terrain - aura lieu le **samedi 09 décembre** au siège du District de la Vienne de Football – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.

Rendez-vous à 9h15 pour un début à 9h30 (fin aux alentours de 11h30).

Thèmes : collaboration trio arbitral, placement et déplacement arbitre central et assistants, gestion des contestations bancs de touche et joueurs sur le terrain.

Pensez à prévoir :

- une tenue sportive (pour la restitution en salle)
- une tenue d'arbitre pour l'activité terrain (+ coupe-vent / k-way / sweat selon les conditions météo) + sifflet, cartons, et drapeaux de touche si vous avez.
- du matériel de prise de note
- le nécessaire pour se doucher
- une bouteille d'eau.

Inscriptions via Google Forms par le biais du lien reçu par mail.

SEANCE BILAN ARBITRES STAGIAIRES

La séance bilan des arbitres stagiaires aura lieu le **samedi 20 janvier 2024 de 8h30 à 12h30 au siège du District de la Vienne – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.**

Les personnes conviées ont reçu un mail, un questionnaire en ligne se trouve dans le mail afin de confirmer ou non votre présence.

L'écusson d'arbitre officiel de District sera remis à cette occasion. Nous vous remercions de penser à ramener votre écusson d'arbitre stagiaire ainsi que votre livret du stagiaire.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**



FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

Dates des prochaines FIA :

- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>





AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE U6 A U11



LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023
VISIOCONFÉRENCE 18H-20H



LUNDI 18 FÉVRIER 2024
VISIOCONFÉRENCE 18H-20H



COMMUNIQUER À
L'AIDE DES
RÉSEAUX SOCIAUX



JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023
VISIOCONFÉRENCE 18H-20H

APPRÉHENDER LES
RESPONSABILITÉS
DE L'ASSOCIATION ET
DE SON DIRIGEANT



JEUDI 11 ET 18 JANVIER 2024
VISIOCONFÉRENCE 10H-12H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"

BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



DIPLÔMES FÉDÉRAUX : NOUVEAUTÉS 2023/2024

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH JEUNES

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

Durée totale : 116h



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
675€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)
540€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE
135€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

COMMENT BÉNÉFICIER DU FAFA FORMATION ?

*Les DF sont éligibles au FAFA tout au long de la saison



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF
Prise en charge par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH SÉNIORS

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS



Être licencié(e)
à la FFF



Être âgé(e) de
16 ans révolus



Certificat médical pour
la saison en cours



Autorisation parentale
pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics seniors.

Durée totale : 108h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
650€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)
520€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE
130€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

IMPORTANT

Pour chaque formation, le stagiaire doit être titulaire du PSC1 ou de l'AFPS moment de la certification finale (Attestation de Formations aux Premiers Secours)



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF
Prise en charge
par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS
Prise en charge
par le club

Les dates de
formations dans
chaque District de
Nouvelle-Aquitaine





FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRE
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 06 décembre 2023
Procès-verbal n° 13

Présents : Mme Maryse MOREAU
MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE (par voie électronique).
Invité : M. Jacky CHAUVIN.

Approbation du PV n° 12 (par voie électronique) du mercredi 29 novembre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Antran	La Pallu	Poitiers Cep
Availles en Châtelleraut	Leigné sur Usseau	Poitiers Gibauderie
Biard	Loudun	Pressac / Availles Limouzine
Brion St Secondin	Lusignan	Savigny l'Evescault
Buxerolles	Mazerolles Lussac	Smarves Iteuil
Cenon sur Vienne	Mignaloux Beauvoir	Sommières St Romain
Cernay St Genest	Mirebeau	St Benoît
Chasseneuil St Georges	Montamisé	St Julien l'Ars
Châtelleraut Portugais	Montmorillon	St Léger de Montbrillais
Châtelleraut SO	Naintré	St Maurice Gençay
Espoir	Nieuil l'Espoir	St Saviol
FC 3 vallées 86	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
Fleuré	Ozon	Valence en Poitou OC
GJ Montasèvres	Poitiers Asac	Vallée du Salleron
GJ VVM Chauvigny	Poitiers ASPTT	Vicq sur Gartempe

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 26666981 : Avanton (1) – Leigné sur Usseau (1) en Départemental 3 poule B du 03/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26818796 : Mirebeau (2) – Poitiers Beaulieu ES (1) en Départemental 4 poule C du 03/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26667164 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Leignes sur Fontaine (2) en Départemental 4 poule D du 03/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26892397 : Montamisé (4) – Colombiers (2) en Départemental 5 poule C du 03/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26668214 : Poitiers Asac (2) – Villeneuve (2) en Départemental 5 poule E du 03/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 27234862 : GJ Montasèvres (3) – Montmorillon (3) en U17 / U18 Départemental 2 poule C du 02/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS EN INSTANCE

Match n° 26559857 : Espoir FC (1) – Châtelleraut Portugais (3) en Départemental 4 poule B du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 26559860 : Naintré (3) – Ouzilly (1) en Départemental 4 poule B du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 26892384 : Ouzilly / Thuré Besse (2) – Chasseneuil St Georges (4) en Départemental 5 poule C du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

**Match n° 26990040 : Naintré (1) – GJ Foot Sud 86 (1) en U17 / U18 Départemental 1 du 25/11/23**

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier en Commission pour évocation.

Dossier classé.

Match n° 27072565 : Brion St Secondin / Champagné St Hilaire / St Maurice Gençay / Sommières St Romain (1) – Montmorillon (2) en U15 Départemental 2 poule D du 25/11/23

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 2**Match n° 26666807 : Neuville (3) – Thuré Besse (1) en poule A du 29/10/23 remis le 26/11/23****Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 12 du 29/11/23, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Thuré Besse (1) d'un joueur (licence n° 2546139279) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Thuré Besse a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 08 du 26/10/23) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) à compter du 30/10/23 et que l'équipe de Thuré Besse (1) évoluant en Départemental 2 poule A n'a effectivement joué aucun match depuis cette date, ni en Coupe ni en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Thuré Besse (1) pour en donner le gain à l'équipe de Neuville (3) avec 3 buts à 0.

Les droits d'évocation (soit 40 €) seront débités au club de Thuré Besse.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 4**Match n° 26667393 : Vendelogne / Vouillé (1) – Sèvres Anxaumont (2) en poule F du 03/12/23**

Match arrêté à la 80^{ème} minute, sur le score de 0 à 7, suite à la sortie sur blessure de 3 joueurs de l'équipe de Vendelogne / Vouillé (1) qui s'est retrouvée à moins de 8 joueurs sur le terrain.

Considérant l'article 159.1 des RG de la FFF :

Un match de football à 11 ne peut non seulement débiter, mais également se dérouler si un minimum de huit joueurs n'y participe pas.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité avec 0 but à 7 à l'équipe de Vendelogne / Vouillé (1) pour en donner le gain à l'équipe de Sèvres Anxaumont (2) avec 7 buts à 0.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

U17 / U18**Match n° 26990040 : Naintré (1) – GJ Foot Sud 86 (1) en Départemental 1 du 25/11/23****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Naintré (1) d'un joueur (licence n° 2547263604) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :



- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction rejetée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Naintré lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 13 décembre 2023**, terme de rigueur .

Dossier en instance.

Match n° 27246340 : Cenon sur Vienne / Châtelleraut Portugais / Vouneuil sur Vienne / Thuré Besse / GJ Antoigné Ingrandes (1) – ASM / Nord Vienne / Sammarçolles / Les 3 Moutiers / St Léger de Montbrillais / Beuxes (1) en Départemental 2 poule A du 25/11/23

Match non joué : absence de l'équipe visiteuse.

Considérant l'arrêté municipal sur les terrains de Cenon sur Vienne du 25 au 26/11/23 inclus.

Considérant le courriel du secrétariat du District (24/11/23 à 16h24) demandant, suite à l'arrêté municipal sur les terrains de Cenon sur Vienne, sur quel terrain la rencontre pourrait se dérouler.

Considérant le courriel du secrétariat du District (24/11/23 à 18h36) informant que la rencontre était programmée sur le terrain d'Antoigné.

Considérant que le courriel du club de l'ASM (25/11/23 à 0h45) signalant avoir prévenu ses joueurs qu'il n'y aurait pas de match et que plusieurs d'entre eux n'étaient plus disponibles.

Considérant qu'il n'y a pas eu d'avis officiel informant du report de la rencontre.

Par ces motifs, la Commission donne match perdu par forfait (sans déplacement) à l'équipe de l'ASM / Nord Vienne / Sammarçolles / Les 3 Moutiers / St Léger de Montbrillais / Beuxes (1).

Amende de 11€ au club de l'ASM.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

U13

Match n° 27235968 : Ozon (2) – ASM (2) en Départemental 3 poule A du 25/11/23

Match non joué : absence de l'équipe visiteuse.

Considérant le courriel du club de l'ASM (le 25/11/23 à 00h56) informant ne pouvoir se déplacer pour jouer la rencontre à 13h30 au lieu de 15h.

Considérant le courriel du club d'Ozon (le 25/11/23 à 01h06) confirmant maintenir la rencontre à 15h.

Par ces motifs, la Commission donne match perdu par forfait (sans déplacement) à l'équipe de l'ASM (2).

Amende de 11€ au club de l'ASM.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26559870 : Bonneuil Matours (1) – Châtelleraut Portugais (3) en Départemental 4 poule B du 03/12/23

- Match n° 26818797 : Jardres (1) – Lavoux-Liniers (1) en Départemental 4 poule C du 03/12/23

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 7 décembre 2023 Procès-verbal n°12

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU - MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Le PV n°11 est adopté avec les modifications suivantes :

Plateau U11 du 25/11/23 :

Poule H plateau 2 :

1^{er} forfait de Châtellerault Portugais (1). **Amende de 11€ au club de Châtellerault Portugais.**

Poule N plateau 2 :

1^{er} forfait de GJ Foot Sud (2). **Amende de 11€ au GJ Foot Sud.**

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1)	Naintré (1)	Coupe Gambardella	06/01/24*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990020	Naintré (1)	Neuville (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990016	Jaunay Marigny (1)	Availles/Vicq/St Savin (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234837	Nieuil/Mignaloux (1)	Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234838	Poitiers PTT (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U15	D1		6	9/12/23	26990104	Neuville (1)	St Benoit (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	23/12/2023*
U15	D1		6	9/12/23	26990108	Buxerolles (1)	Gj Foot Sud (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	23/12/2023*
U13	D2	A	7	25/11/23	27072233	Mirebeau (1)	Naintré (1)	Arrêté municipal	23/12/23*
U13	D3	A	1	23/09/23	27235950	Naintré (1)	Loudun (1)	Dysfonctionnement Informatique	23/12/23*
U13	D3	G	1	23/09/23	27072806	Valdivienne (1)	St Savin/ Vicq (2)	Engagement tardif	23/12/23*

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS									
Challenge	T	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le		
U15	1	21/10/23	27411907	Gj VVM Chauvigny (3)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	23/12/23*		

*** Match à jouer au plus tard à la date indiquée, nous invitons les équipes à s'organiser pour jouer en semaine avant cette date. (Attention en cas de match en nocturne l'éclairage doit être homologué E7)**



**DATES DE REPORTS
DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES**

SAISON 2023 / 2024

CHAMPIONNATS JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
U17 D1, U15D1 U13D1 et U13 D2	J 6: du 18 novembre 2023	9 décembre 2023
U17 D2 poule B et C	J 5: du 11 novembre 2023 J 6: du 18 novembre 2023	6 janvier 2024 9 décembre 2023
U11	J 1: du 18 novembre 2023	16 décembre 2023
U7-U9	J 4: du 18 novembre 2023	9 décembre 2023
CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	T 1: du 11 novembre 2023	A fixer
Challenge U15	T 1: du 11 novembre 2023	A fixer
Festival Foot U13 poule A et F	T 2: du 11 novembre 2023	13 janvier 2024
Challenge DANSAC	T 1: du 11 novembre 2023	A fixer

DATES A RETENIR

Rappel :

- Mercredi 20 décembre : date limite des engagements en phase 2 pour les catégories U13D3, U15 D2 et U17/U18 D2
- Samedi 6 janvier : groupe de travail sur les ententes, les compétitions et le futsal

Prochaines Dates de Rattrapage :

- **23 décembre**
- **6 janvier**
- **13 janvier**
- **17 février**

OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

U17/U18 DEPARTEMENTAL 1

Forfait

Match n° 26990044 : St Benoit (1) - Loudun (1) du 02/12/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Loudun (1) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Loudun.



U17/U18 DEPARTEMENTAL 2

Match n° 27234810 : Cissé (1) – Valence en Poitou OC / Vivonne (1) du 25/11/2023

Reçu courriels du club de CISSE et de VIVONNE.

Après en avoir pris connaissance, la commission indique regretter les dégradations causées dans le vestiaire visiteur par l'équipe de Valence en Poitou O.C / Vivonne.

Match n° 27246340 : Cenon/Châtelleraut Portugais/Vouneuil/Thuré/Gj Antoigné Ingrandes (1) – Asm/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) en poule A du 25/11/23

Match non joué, la commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 6/12/23 (PV n°13) qui donne match perdu par forfait (sans déplacement) à l'équipe de ASM/Nord Vienne/Sammarçolles/3 Moutiers/St Léger de Montbrillais/Beuxes (1) et rappelle qu'en cas d'arrêt municipal sur un terrain le match est repositionné sur un terrain de repli.

Demandes d'arbitre

Match n° 27246337 : Mirebeau (1) - Cenon/Châtelleraut Portugais/Vouneuil/Thuré/Gj Antoigné Ingrandes (1) en poule A du 02/12/23

Demande du club de Mirebeau pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande n'a pas pu être satisfaite.

Match n° 27234765 : Ozon (1) – Mirebeau (1) en poule A du 25/11/23

Demande du club de Mirebeau pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

La demande a pu être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Mirebeau.

U15 DEPARTEMENTAL 1

Forfait

Match n° 26990118 : St Benoit (1) - Gj Foot Sud 86 (1) du 2/12/2023

1^{er} forfait de l'équipe de Gj Foot Sud 86 (1) (sans déplacement).

Amende de 11€ au Gj Foot Sud 86.

U13 DEPARTEMENTAL 3

Forfait

Match n° 27072693 : Neuville (3) - Vouneuil Béruges (3) en poule C du 2/12/23

1^{er} forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges (3) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Vouneuil Béruges

Match n° 27072723 : Gj Espoir Sud Poitiers (3) - Chasseneuil St Georges (2) en poule D du 2/12/23

1^{er} forfait de l'équipe de Chasseneuil St Georges (2) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Chasseneuil St Georges

Match n°27235968 : Ozon (2) – ASM (2) en poule A du 25/11/23

Match non joué, la commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 6/12/23 (PV n°13) qui donne match perdu par forfait (sans déplacement) à l'équipe de l'ASM (2).



U11

Plateau U11 du 2/12/23 :

Poule H plateau 1 :

2^{ème} forfait de Châtelleraut Portugais (2). Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais.

Poule J plateau 2 :

1^{er} forfait de Vouneuil Béruges (3). Amende de 11€ au club de Vouneuil Béruges.

Poule K plateau 1 :

1^{er} forfait de Buxerolles (3). Amende de 11€ au club de Buxerolles.

Poule M plateau 1 :

1^{er} forfait de GJ Montasèvres (3). Amende de 11€ au GJ Montasèvres.

1^{er} forfait de GJ VVM Chauvigny (5). Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny.

Poule N plateau 1 :

1^{er} forfait de GJ Val de Vonne (3). Amende de 11€ au GJ Val de Vonne.

U7-U9

Les plateaux de la journée 5 du 25 novembre qui ne se sont pas déroulés doivent se jouer le samedi 16 décembre après l'accord de tous les clubs concernés

Plateau U7- U9 du 2/12/23 :

Secteur 6 :

- Mauvais numéro de joueur, pour l'équipe de Chasseneuil St Georges, merci d'écrire le numéro de licence et non le numéro d'enregistrement

Secteur 7 :

- un joueur U9 non licencié du club de Vivonne
- un joueur U9 non licencié du club de Mignaloux
- Mauvais numéro de joueur, pour l'équipe d'Aslonnes, merci d'écrire le numéro de licence et non le numéro d'enregistrement

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Match n° 26990250 : Buxerolles (1) – Poitiers Stade (1) en U13D1 du 2/12/23

Match n° 27072236 : Châtelleraut SO (3) – GJ VVM Chauvigny (1) en U13D2 poule A du 2/12/23

Match n° 27235966 : Naintré (2) – Châtelleraut Portugais (2) en U13D3 poule A du 2/12/23

Match n° 27072667 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – Châtelleraut SO (4) en U13D3 poule B du 2/12/23

Match n° 27234816 : Valence en Poitou OC/Vivonne (1) – Vouneuil Béruges (1) en U17D2 poule B du 2/12/23

Plateaux U11 du 2/12/23 :

Poule E plateau 1 : Poitiers Stade

Poule K plateau 2 : GJ Sud Haut Poitou

LICENCES MANQUANTES

Plateau U11 du 2/12/23 :

Poule L plateau 1 : Adriers (1), 1 licence manquante. Amende forfaitaire de 7€ au club de Adriers

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU



INFORMATIONS DIVERSES



Stage DETECTION U14 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

JEUDI 4 JANVIER 2024

de 13h45 à 17h

à POITIERS

(complexe sportif St Nicolas – 156, route de Parthenay – 86000)

Terrain synthétique

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2010.

Programme de détection :

- Mercredi 22/12 : stage (avec toutes les joueuses licenciées nées en 2010)
- Mercredi 06/12 : stage (avec environ 30 joueuses convoquées)
- Jeudi 04/01 : stage (avec environ 30 joueuses convoquées)
- Mercredi 14/02 : Sélection de la Vienne : opposition contre Sélection Deux-Sèvres à Pompaire (avec environ 15 joueuses convoquées)
- Vendredi 01/03 : Tournoi Interdistricts (sélection commune 86/79 avec x joueuses convoquées)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)
- d'une gourde



En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)



Liste des 30 filles convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	BALLET	AXELLE	J.S. NIEUIL L'ESPOIR
2	BOEUF	JULINE	STADE POITEVIN F. C.
3	BOULIN	ZOE	STADE POITEVIN F. C.
4	BRECHET	JADE	S.O. CHATELLERAULT
5	CHAIGNEAU	ALYSSA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
6	CHARDAT	CLEMENCE	C.A. NEUVILLE
7	CHASSEPORT	ELIA	S.O. CHATELLERAULT
8	CHRAITE	ANAELLE	STADE POITEVIN F. C.
9	COLLON	KATELL	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
10	COSSARD	COLINE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
11	DEGRIS	JULIETTE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
12	DOUSSELIN	CHARLINE	S.O. CHATELLERAULT
13	FINISIE	ROBERTHA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
14	FOUQUETEAU	JOE ANNA	F.C. LOUDUN
15	GAGNAIRE	LOUANE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
16	GALAIS	JADE	S.O. CHATELLERAULT
17	GOURDIN GALANT	LIYAH	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
18	GRIMAL	LALITA	F.C. LOUDUN
19	GUELPIN LE RICHE	LOLA	U.ET.S. MONTMORILLON
20	GUILLOTEAU	LINA	STADE POITEVIN F. C.
21	HARDERWIJK	ROSELINE	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
22	JOUNEAU	LAURA	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
23	LIMOUSIN	NINA	STADE POITEVIN F. C.
24	MARTINEAU	SARAH	S.O. CHATELLERAULT
25	MARTINIERE	INES	C.A. NEUVILLE
26	MAULIGALO	MEOLYNE	S.O. CHATELLERAULT
27	MOREAU	LIANA	STADE POITEVIN F. C.
28	ROUYOUX GIRARD	KARA	STADE POITEVIN F. C.
29	THEVENET	ANAIS	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
30	VERGE	MANON	U.ET.S. MONTMORILLON



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>

